



Achat dans un salon des energies renouvelables

Par Visiteur

Bonjour

J'ai acheté, ce jour, dans un salon a METZ (57)un "poêle a granule" livrable en septembre 2011 après un audit de technicien prévue en Avril /Mai. Pour un prix tous compris de 7300?

Ce poêle existe ailleurs pour 3100? sans la fumisterie.Je trouve que 4200? de plus pour un audit et 3 mètres de tubes inox c'est très cher.

Sur mon Bon de commande les option "Comptant" et "Plan de financement" ont été coché et j'ai remplie une "offre de crédit accessoire a une vente" auprès de SOFEMO

Un chèque de 2000? a été signé et donné comme Acompte.

Il m'a été indiqué que les poêles étaient assemblé en France alors que c'est de l'import d'Italie.

Il y a t il un moyen de rétracter cette vente a moindre frais au pire les 2000?.

Merci à vous

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'ai acheté, ce jour, dans un salon a METZ (57)un "poêle a granule" livrable en septembre 2011 après un audit de technicien prévue en Avril /Mai. Pour un prix tous compris de 7300?

Ce poêle existe ailleurs pour 3100? sans la fumisterie.Je trouve que 4200? de plus pour un audit et 3 mètres de tubes inox c'est très cher.

Sur mon Bon de commande les option "Comptant" et "Plan de financement" ont été coché et j'ai remplie une "offre de crédit accessoire a une vente" auprès de SOFEMO

Un chèque de 2000? a été signé et donné comme Acompte.

Il m'a été indiqué que les poêles étaient assemblé en France alors que c'est de l'import d'Italie.

Dans la mesure où un crédit a été signé pour l'achat de ce bien, alors vous pouvez tout à fait vous rétracter.

En effet conformément à l'article L311-15 du Code de la consommation, vous disposez d'un délai de 7 jours pour vous rétracter de votre crédit à la consommation affecté.

Article L311-15

Lorsque l'offre préalable ne comporte aucune clause selon laquelle le prêteur se réserve le droit d'agréer la personne de l'emprunteur, le contrat devient parfait dès l'acceptation de l'offre préalable par l'emprunteur. Toutefois, l'emprunteur peut, dans un délai de sept jours à compter de son acceptation de l'offre, revenir sur son engagement. Pour permettre l'exercice de cette faculté de rétractation, un formulaire détachable est joint à l'offre préalable. L'exercice par l'emprunteur de sa faculté de rétractation ne peut donner lieu à enregistrement sur un fichier.

Conformément à l'article L311-25 du même code, la rétractation du contrat de crédit, emporte la résolution, c'est à dire la nullité du contrat de vente en cause.

Article L311-25 du Code de la consommation:

Le contrat de vente ou de prestation de services est résolu de plein droit, sans indemnité :

1° Si le prêteur n'a pas, dans le délai de sept jours prévu aux articles L. 311-15 à L. 311-17, informé le vendeur de l'attribution du crédit ;

2° Si l'emprunteur a, dans les délais qui lui sont impartis, exercé son droit de rétractation.

En conséquence, je vous invite à exercer votre droit de rétractation auprès de SOFEMO et a procédé ensuite à la rétractation de la vente.

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour

Puis je dans le cas ou je lance la retractation du pret et donc de la vente perdre mon cheque de 2000? donné.
Si oui comment les récupérer après ?

Merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

Puis je dans le cas ou je lance la retractation du pret et donc de la vente perdre mon cheque de 2000? donné.
Si oui comment les récupérer après ?

Non, vous ne le perdez pas.

Le contrat étant annulé, le vendeur doit vous le rembourser à première demande de votre part.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci de tous vos conseils

Mon prêts est de 5300? soit moins de 21000? mais malheureusement de seulement3 mois, je ne vous avez pas donné cette info avant.

Le vendeur a oublié d'être bête, pas moi malheureusement.

Je suis bel et bien ferré.

Je n'aurais plus qu'a me féliciter de mon "cher" poêle.

Je garde vos coordonnées

Merci encore

Par Visiteur

Cher monsieur,

Merci de tous vos conseils

Mon prêts est de 5300? soit moins de 21000? mais malheureusement de seulement3 mois, je ne vous avez pas donné cette info avant.

Le vendeur a oublié d'être bête, pas moi malheureusement.

Je suis bel et bien ferré.

Je n'aurais plus qu'a me féliciter de mon "cher" poêle.

Je garde vos coordonnées

Pour ainsi dire, c'est tellement peu fréquent un crédit aussi court que j'avais omis de vous poser la question. C'est en effet souvent la limite de 21 000 euros qui pose problème.

Je suis désolé pour la situation, et m'excuse de ne pas pouvoir faire plus.

Très cordialement.